

# Alinghi prêt pour la 33e America's Cup à Valencia en février 2010

Genève, Suisse - (2009-11-10)

**Dans une lettre adressée aujourd'hui à la Juge Kornreich de la Cour Suprême de New York faisant suite aux discussions infructueuses avec le Golden Gate Yacht Club (GGYC), la Société Nautique de Genève, Defender de l'America's Cup, confirme qu'elle organisera un Deed of Gift Match en février 2010 à Valencia, une date et un lieu demandés à plusieurs reprises par le Challenger et acceptés par décision du Tribunal. La SNG a également exprimé son intention de publier l'Avis de Course de la 33e America's Cup qui prendra effet immédiatement.**

Lorsque le plan d'eau de Ras al-Khaïma aux Émirats Arabes Unis, choisi par la SNG, a été déclaré non valide par la Cour Suprême de New York, le Defender suisse a proposé deux alternatives dans l'hémisphère sud (comme le veut le Deed of Gift) : Proserpine/Aerlie Beach et Townsville en Australie, où les conditions météo sont adaptées à l'organisation d'un Match en février.

La réaction du GGYC a aussitôt été de retarder de la Coupe et de continuer d'essayer de prendre l'avantage, alors que la SNG participait aux réunions de bonne foi dans l'objectif de trouver une issue à la situation.

Bien que la SNG confirme la ville de Valencia comme site d'accueil de la 33e America's Cup en février 2010, la proposition faite au GGYC pour un plan d'eau australien reste sur la table jusqu'au 13 novembre 2009, à condition que le GGYC accepte de mettre fin à toute action judiciaire.

Le skipper d'Alinghi, Brad Butterworth, qui a participé aux discussions à New York, n'a pas caché sa déception : "nous y sommes allés de bonne foi, prêts à faire des concessions pour que la Coupe se dispute enfin sur l'eau en février dans un duel entre deux multicoques ultra-modernes. Malheureusement, Oracle a une fois de plus adopté une attitude de prise de pouvoir. Cette fois leur priorité est de retarder la course car ils ne sont pas prêts. À l'origine, ils ont tout fait pour que l'épreuve ait lieu en février car à l'époque cela les avantageait. Maintenant ils doivent assumer leur choix. Je pense parler au nom de toute la communauté quand je dis que nous voulons voir la Coupe se résoudre sur l'eau le plus vite possible".

## **Extrait de la lettre adressée à la Juge Kornreich envoyée le 10 novembre :**

*"À ce jour, après avoir proposé plusieurs lieux au GGYC, la SNG pense que la 33e America's Cup doit se disputer en février 2010, sur l'eau plutôt que dans les Tribunaux de l'État de New York. En publiant l'Avis de Course pour des épreuves à Valencia en février 2010, la SNG se conforme avec (a) l'Ordonnance de la Cour, réaffirmée par la décision de la Cour d'Appel du 2 avril 2009, pour que les deux parties s'affrontent en février 2010 et autorisant Valencia comme site possible pour la 33e America's Cup, et (b) l'instruction de Votre Honneur précisant que la SNG () organise la course, comme le veut l'ordonnance de la Cour d'Appel et du Juge Cahn en février."*

[33rd America's Cup Notice of Race](#)

[SNG's letter to the GGYC](#)

[SNG's letter to Justice Kornreich](#)